

Mars 1971

MONTATAIRE

Liste d'Union

pour une gestion

**SOCIALE, MODERNE
et DÉMOCRATIQUE**

présentée par le

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



Programme Municipal

Poursuivre l'œuvre entreprise depuis 25 ans



NOËL NOËL NOËL NOËL



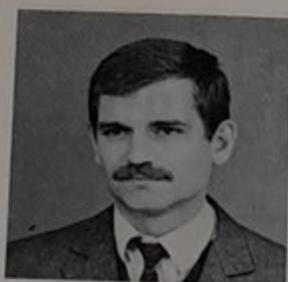
NOËL DES NOURRISSONS 1970



NOËL DES ANCIENS 1000 PARTICIPANTS



La première des 4 classes de neige 1971, partie le 4 Janvier est rentrée le 2 Février



Pour une gestion Sociale Moderne et Démocratique

par

DANIEL BROCHOT

Secrétaire de la Section du P.C.F. de Montataire

Le 14 Mars se dérouleront les élections municipales. L'enjeu est d'importance et dépasse le cadre de la cité. Ou bien le pouvoir parviendra à étendre son emprise sur les municipalités dans le but de les transformer en auxiliaires dociles de sa politique, ou bien progresseront le nombre et l'autorité des élus qui luttent contre la politique gouvernementale, agissent en faveur de la population et, avec elle, proposent une conception neuve et réaliste de la vie de la commune.

La politique de l'U.D.R. et des autres réactionnaires résulte d'un choix délibéré qui vise à renforcer les puissances d'argent au détriment de la grande majorité des Français.

L'U.D.R. et ses alliés sont responsables de la hausse des prix, des bas salaires et des faibles revenus de la fiscalité abusive et du chômage. Ils sont responsables des difficultés des communes, du manque d'équipements collectifs et sociaux, des déséquilibres économiques et régionaux.

Ils sont responsables de l'aggravation des conditions d'existence de tous ceux qui vivent de leur travail et de leur talent alors que les grandes sociétés qui dominent l'économie de l'Etat réalisent des bénéfices croissants.

C'est pourquoi l'U.D.R. et ses alliés, qui veulent élargir leur contrôle totalitaire sur le maximum de communes, sont inquiets de la profondeur du mécontentement, des progrès de l'unité de la gauche et craignent le verdict populaire.

Ils se dissimulent hypocritement sous le masque de l'apolitisme pour esquiver leurs responsabilités.

A l'opposé, le Parti Communiste Français peut être fier de son passé de lutte contre la politique de la grande bourgeoisie, de ses réalisations dans les municipalités qu'il dirige, des 25 ans de gestion dans notre commune.

La section de Montataire du Parti Communiste Français présente une liste pour une gestion sociale, moderne et démocratique, composée de communistes et de démocrates désireux de travailler à nos côtés pour mettre notre commune à l'heure de notre temps, pour mieux servir les habitants et défendre les intérêts de l'ensemble de la population.

L'objectif de nos camarades et amis que vous élirez sera de réaliser le programme municipal que nous avons élaboré avec vous au cours d'assemblées de quartiers, de réunions sur les problèmes de l'enfance, de la culture, du sport, des discussions dans les bureaux et ateliers, entre voisins, et avec l'aide des questionnaires qui nous sont revenus.

Cet objectif, nous ne pouvons l'atteindre qu'en faisant participer l'ensemble de la population à la gestion communale. Le souci de nos élus sera de multiplier l'information, la consultation, la participation du plus grand nombre de Montatairiennes et de Montatairiens aux commissions de travail pour la réalisation du programme.

Nous solliciterons, comme par le passé et plus si possible, la collaboration de toutes les organisations syndicales, culturelles, sportives, familiales, de locataires, etc...

Notre municipalité continuera, comme par le passé, à lutter aux côtés des couches victimes de la politique des monopoles.

La section de Montataire du Parti Communiste Français appelle toutes les électrices, tous les électeurs

— qui veulent une gestion sociale, moderne et démocratique de notre commune,

— qui veulent de profonds changements de la politique et des structures du pays, à soutenir massivement la liste présentée par notre Parti et conduite par notre camarade Robert TRIN.

Le 14 Mars vous ferez des élections municipales une grande victoire des forces démocratiques et de progrès, en votant pour la liste présentée par notre Parti.

Emploi - Logement

Avec la population, nous ne voulons pas que MONTATAIRE devienne une cité dortoir.

C'est pourquoi nous travaillerons pour :

— Que les barrières mises en place par le pouvoir actuel soient levées, afin de créer dans notre région les emplois nécessaires.

— Qu'un plan cohérent détermine l'implantation des industries et services à créer dans la région.

— Que dans le cadre de ce plan, soit prévu l'aménagement de zones industrielles sur les territoires des communes de MONTATAIRE - THIVERNY - CRAMOISY - SAINT-VAAST - SAINT-LEU, qui pourraient associer leurs efforts au sein d'un syndicat de communes pour coopérer à l'élaboration et à la réalisation de ces zones industrielles.

— Que notre région bénéficie des emplois qui vont se créer autour de l'aéroport de ROISSY EN FRANCE.

Logement

En tenant compte des besoins :

— donner un logement aux mal logés et aux demandeurs de logements actuels ;

— loger les jeunes dont le nombre croît chaque année ;

— loger les travailleurs qui veulent se rapprocher de leur emploi.

Nous travaillerons pour réaliser la construction de logements, notamment :

— dans le quartier rues Ginisti-Victor Hugo,

— dans la zone d'habitation, quartier des Martinets, soit au total 250 à 300 logements par an.

Nous nous efforcerons, selon les désirs exprimés par la population, de répartir la construction des logements de la façon suivante :

— H.L.M. locatif 60 %

— I.L.N. 15 %

— Accession à la propriété :

— Pavillons 10 %

— Appartements 15 %

Nous nous efforcerons également d'obtenir plus d'espaces verts ainsi que des équipements collectifs administratifs, sociaux et culturels dans les cités existantes et dans les nouvelles.

Rectificatif

Dans le dernier numéro de notre Bulletin Municipal, nous avons publié par erreur la photo d'une maison appartenant à M. Vasseur, cultivateur, rue Jean Jaurès, avec la légende « Il reste encore des taudis ».

M. Vasseur, qui a rénové sa maison, nous demande de faire un rectificatif.

C'est chose faite. Nous nous en excusons auprès de lui.



ENFANCE - ÉCOLE

CENTRE P.M.L. :

- Amélioration des services existants.
- Recherche d'accord avec des Maternités des environs pour la pratique de l'accouchement sans douleur.

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE :

- Étude pour la construction de halte-garderie ou crèche dans les quartiers populaires.

CANTINE SCOLAIRE :

- Réalisation de réfectoires dans le maximum de groupes scolaires. La dépense étant compensée en partie par l'économie réalisée sur les transports.
- L'augmentation des effectifs nécessite une réorganisation.

CLASSES DE NEIGE :

- Développement des classes de neige dans l'immédiat.

COLONIES DE VACANCES :

- Amélioration avec la construction qui sera effectuée dans la propriété municipale de SAMOENS. Cette dernière pourra également servir de colonie de vacances et de camp d'adolescents.

PATRONAGE - CENTRE AÉRIÉ :

- Fonctionnement du patronage tous les jeudis dans l'immédiat.
- Transformation du Patronage en Centre aéré. Les enfants étant pris en charge toute la journée.

ÉCOLE

LES ÉQUIPEMENTS

- Terminer la construction du groupe Jacques Decour et de ses annexes (gymnase).

- Rénover l'école maternelle Jean Macé. Pour cela, étant donné les obstacles rencontrés dans les années passées pour cette réalisation, l'aide des parents d'élèves et de la population sera sollicitée par la Municipalité.

- Dans les projets scolaires futurs, essayer, dans la mesure du possible, d'envisager des groupes de petite capacité, peu éloignés les uns des autres, plutôt qu'un gros groupe scolaire par quartier.

- Poursuivre la lutte pour la construction d'un C.E.T. dont l'enseignement corresponde aux offres d'emploi de la région.

- Rester vigilants quant à l'évolution des effectifs du C.E.S. pour exiger l'extension prévisible et nécessaire.

- Impulser et organiser la lutte des parents d'élèves pour la construction d'un lycée de second cycle pour MONTATAIRE et NOGENT.

L'AIDE DE LA MUNICIPALITÉ À L'ENSEIGNEMENT

- En dehors des dépenses traditionnelles pour les fournitures scolaires, prévoir une aide pour l'équipement de chaque groupe en moyens audiovisuels (magnétophones, électrophones, télévisions, etc...).

- Donner à chaque groupe scolaire qui n'en dispose pas encore, les moyens de la pratique de l'éducation physique et sportive (en particulier prévoir une aire de jeux à Jacques Decour).



- Étudier, en vue de réalisations, les possibilités d'implantation à MONTATAIRE de services ou d'un centre médico-psycho-pédagogique.

- Offrir aux enseignants des possibilités de collaboration avec les différents organismes culturels de la ville ainsi que de l'Office municipal des sports en créant des liaisons permanentes et paritaires.

- En règle générale, faire participer les enseignants et les parents d'élèves au travail des commissions municipales intéressées chaque fois qu'il s'agira de besoins scolaires (études de plans, choix de matériel).

NOS Candidats



TRIN Robert
53 ans - Employé
P. C. F.



TURLETTI Jacques
41 ans - Métallurgiste
P. C. F.



VAN DEN BROCK
née MOGAIN Jeanne
45 ans - Ménagère
P. C. F.



BAS I
50 ans - Cont
P. C. F.



SCHMITT François
48 ans - Roncier
P. C. F.



JÉSUS Désiré
52 ans - Métallurgiste
P. C. F.



RINGENBACH Michel
22 ans - Etudiant
Démocrate



DELLOUE
née BECQUET Micheline
45 ans - Ménagère
P. C. F.



GAM
51 ans



FÉVRIER Jimmy
33 ans - Fraiseur
P. C. F.



DELSAU Philippe
28 ans
Employé de commerce
P. C. F.



DELAMARRE Charles
26 ans - Agent d'assurances
Démocrate



BROCHOT
née HENOT Jeannie
32 ans
P. C. F.



SO
37



BAS Irénée
50 ans - Contremaître GDF
P. C. F.



ROGER Michel
42 ans
Chef fabrication - Edition
P. C. F.



PETER Jean-Jacques
35 ans
Tourneur sur métaux
Démocrate



GABRIELS
née **COENE Léa**
52 ans - Ménagère
P. C. F.



GAMBIER Félix
51 ans - Directeur école
P. C. F.



FASSEUR Marcel
66 ans - Retraité
P. C. F.



THERY Raymond
47 ans - Fraiseur
P. C. F.



KAUFFMANN Marie
32 ans - Institutrice
Démocrate



SOUFFLARD Yves
37 ans - Métallurgiste
Démocrate



BESSON Jean-Pierre
27 ans
Dessinateur industriel
Démocrate



BULCKE
née **BOUBENNEC Lucienne**
35 ans - Ménagère
P. C. F.



DUBOS Michel
28 ans - Instituteur
P. C. F.



BAS Irénée

38 ans - Contremaître GDF
P. C. F.



ROGER Michel

42 ans
Chef fabrication - Edition
P. C. F.



PETER Jean-Jacques

33 ans
Tourneur sur métaux
Démocrate



GABRIELS

née COENE Léa
32 ans - Ménagère
P. C. F.



GAMBIER Félix

31 ans - Directeur école
P. C. F.



FASSEUR Marcel

66 ans - Retraité
P. C. F.



THERY Raymond

47 ans - Fraiseur
P. C. F.



KAUFFMANN Marie

32 ans - Institutrice
Démocrate



SOUFLARD Yves

37 ans - Métallurgiste
Démocrate



BESSON Jean-Pierre

27 ans
Dessinateur Industriel
Démocrate



BULCKE

née BOUBENNEC Lucienne
35 ans - Ménagère
P. C. F.



DUBOS Michel

28 ans - Instituteur
P. C. F.

La culture, les sports et les activités physiques forment un ensemble qui contribue à l'épanouissement de chacun

Les sports, les activités physiques et de plein air :

Les équipements doivent permettre aux enfants, aux jeunes, aux adultes, de pouvoir pratiquer des activités physiques de leur choix. Ils doivent donc être proches des habitants.

C'est pourquoi nous préconisons des équipements sportifs dans chaque groupe scolaire avec une utilisation pour les scolaires, les associations sportives et de plein air, mais aussi des habitants qui ne sont affiliés à aucun de ces organismes.

Les travaux du stade omnisports (avenue Guy Moquet) doivent débiter en 1971. La piscine et des installations annexes compléteront l'ensemble sportif Marcel COENE. Mais le concours actif des sportifs, de toute la population sera nécessaire pour en obtenir le financement.

Nous souhaitons également que des études communes soient entreprises, avec les élus de Saint-Vaast, pour un projet de base nautique sur le plan d'eau, avec un aménagement et une gestion inter-communales.

L'enseignement : projet de création d'écoles sportives municipales qui pourraient offrir aux enfants une variété d'activités et aux associations sportives un recrutement plus important.

Les subventions : En raison de l'accroissement des associations sportives, réexaminer la ventilation des subventions municipales. Développer l'action collective pour obtenir des subventions et des dotations en équipements auprès des services départementaux de la Jeunesse et des Sports, et du Conseil Général. (Rappelons que 0,64 % seulement du budget de l'Etat est consacré aux sports).

Favoriser le développement de l'information auprès de la population. Développer l'activité de l'Office municipal des Sports. Etablir des liaisons permanentes entre les élus de la population, les associations sportives et tous ceux qui s'intéressent à ces activités.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES :

Les équipements - aménagement en 1971 d'une nouvelle bibliothèque municipale.

Cité des Martinets, dans des locaux mis à notre disposition par l'Office d'H.L.M. (près du Centre commercial).

Aménagement du Cinéma-Palace afin de mieux l'adapter aux besoins culturels de notre ville. Dans l'immédiat, études à faire pour une reprise des activités cinématographiques. A plus long terme, études pour créer autour du Palace un complexe permettant le développement des écoles municipales artistiques, avec des relais dans les quartiers de la ville.

Maison des Jeunes et de la Culture : avec toute la jeunesse, développer l'action pour obtenir la construction de la M.J.C. prévue Cité des Martinets (près du Centre commercial).

Pour la culture de la cité : Etudier avec l'Office d'H.L.M., et les organismes constructeurs, l'utili-

sation du 1 % culturel destiné à embellir les ensembles d'habitation. L'aménagement des parcs et espaces verts doit être examiné également avec cet objectif.

Les organismes culturels: Efforts privilégiés en direction de l'enfance et de la jeunesse et activités persévérantes en direction des travailleurs, par une meilleure liaison avec les comités d'entreprises et les organisations syndicales.

Service Municipal Jeunesse et Culture : Développer les écoles municipales d'enseignement artistique en collaboration avec le personnel enseignant. Ce service est également un centre de documentation et d'informations culturelles au service de tous. Accroître le rayonnement des bibliothèques municipales par l'animation autour du livre et des contacts plus étendus avec les lecteurs et les établissements scolaires.



Maison ment de afin d'adultes) d'express

Centre rôle de l'échelle de man festival, culturel

Liaison rapide cours de la dénu domaine privilég

Au d'une tous. l'infor toutes receve

A Z cxi al à g

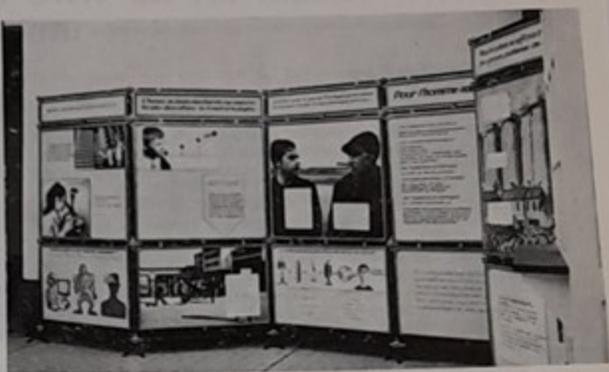
Maison des Jeunes et de la Culture : Développement de ses sections d'activités en les diversifiant, afin d'offrir à l'ensemble de la jeunesse (et des adultes) des possibilités de rencontre, des moyens d'expression et des loisirs.

Centre Culturel Communal : Développer son rôle d'animateur et de coordinateur culturels à l'échelle de la ville. Organisation de spectacles et de manifestations tout au long de l'année et du festival. Développer la constitution d'associations culturelles.

Liaisons et informations : Le développement rapide des organismes et des activités culturels au cours des dernières années est un des aspects de la démocratisation que nous développons dans un domaine jusqu'alors réservé à une minorité de privilégiés.

Aujourd'hui, nous devons examiner les moyens d'une liaison, d'une coordination plus étroite entre tous. De même qu'il est nécessaire d'accroître l'information et l'animation afin de mieux préparer toutes les catégories sociales de la population à recevoir la culture.

Le 1 % culturel : Associer les efforts de tous pour que 1 % du budget national soit consacré à la culture (actuellement 0,37 %) pour obtenir des subventions et des dotations en équipements auprès de la Jeunesse et des Sports et du Conseil général.



AIDE SOCIALE

Bien entendu, nous maintiendrons ce qui existe :

- l'Assistance médicale gratuite ;
- distribution régulière de bons de denrées alimentaires et de colis de charbon, aux personnes âgées et aux plus déshérités ;
- repas et voyage annuels ;
- allocation loyer ;
- travailleuses familiales ;
- le Noël des nourrissons ;
- maintien de la subvention à l'Association des Vieux Travailleurs pour le paiement du personnel et le fonctionnement du Foyer des Anciens.

Quoique tenus par notre budget nous nous engageons à améliorer l'aide aux Vieux Travailleurs et aux déshérités notamment en augmentant la distribution de bons de denrées alimentaires et de charbon.

D'autre part, nous avons pour projet la construction de logements foyers pourvus de cantines pour les personnes âgées.

Enfin, nous pensons qu'il sera possible de réserver les locaux de SAMOENS, en dehors des périodes de classes de neige et des vacances, pour en faire un lieu de repos et de détente pour les Anciens.



L'urbanisme c'est d'abord de proposer

un certain art de vivre aux habitants de la ville
un cadre, un environnement

Voirie

Notre objectif essentiel sera de redonner à MONTATAIRE le réseau routier qu'il possédait voici une quinzaine d'années, avant que nos routes et trottoirs n'aient subi de dommages importants par suite de travaux dus à l'installation du tout à l'égout, du téléphone, du gaz et de l'eau.

Un plan de rénovation de nos routes et trottoirs sera établi.

Une première tranche est déjà en voie de réalisation : rue des Ecoles, en partie faite, élargissement de l'Allée des Marronniers et de la rue du Jeu d'Arc, travaux réalisés.

Nous poursuivons par les rues Henri Barbusse, la rue Louis Blanc et la rue Jean-Dominique Fauré que nous débiterons sitôt que les travaux entrepris par diverses administrations seront terminés.

Nous terminerons la rue des écoles et, en collaboration avec les Ponts et Chaussées, nous referons à nouveau la traversée de notre ville, de la rue Merlan à la rue Victor Hugo.

Nous continuerons la rénovation de l'ancien cimetière et poursuivrons son entretien ainsi que celui du nouveau.

Nous poursuivons la dotation et l'entretien de notre service voirie du point de vue d'un équipement moderne, de même que nous veillerons à l'entretien et à l'extension de l'éclairage public.

De même nous améliorerons la circulation dans la ville en aménageant certains virages et carrefours.

Nous créerons des parkings, notamment sur le terrain que la Municipalité a acheté à l'I.H.F.

Urbanisme

Nous estimons que les problèmes de liaison et de circulation doivent se concevoir en fonction des principaux critères : liaison habitat-travail - liaison habitat-commerce-loisir-détente.

Dans la Z.H., une voie principale est prévue. Elle devrait être assez large, avec des voies de dégagements parallèles, pour le stationnement.



Il faut penser que la Z.H. amènera des centaines de voitures aux mêmes endroits, aux mêmes heures. Pour cela, il semble nécessaire dans un premier temps, d'améliorer le réseau routier actuel, de réaliser dans les prochaines six années la grande voie prévue. Mais il nous apparaît qu'une autre voie importante sera nécessaire dans 8 à 10 ans, reliant la partie ouest de la Z.H. à la déviation et à la route industrielle.

Pour permettre des conditions de vie moderne, il nous apparaît nécessaire de doter les anciens et les nouveaux quartiers de zones de détente et de loisirs.

Tenant compte de l'exemple de la première tranche de la Z.H., il faut revoir, dans les détails, les plans de cette Z.H. pour :

- des terrains de jeux, d'évolution, sports, lieux de repos, de promenades ;
- l'utilisation des terrains et bois (notamment ceux qui sont en cours d'acquisition (gros hêtre) et du parc du Petit Château ;
- les aménagements sociaux (P.M.I. - Halte-Garderie - Crèche - etc...), administratifs (annexe Mairie ou futur centre administratif - P.T.T.), culturels et sportifs.
- Enfin, il semble nécessaire d'étudier un plan de rénovation à long terme et de ce fait revoir le plan d'urbanisme général.



Pour des finances qui permettront de réaliser

La réalisation de notre programme qui s'étalera, rappelons-le, sur six ans, nécessitera des moyens financiers importants.

Or, le montant des impôts devient insupportable pour les familles à revenus modestes.

Aussi, avec les Députés et les Sénateurs communistes, nous demandons que le calcul de la contribution mobilière tienne compte des ressources des habitants, et celui de la patente des bénéfices réalisés, ce qui permettrait de diminuer les charges des contribuables salariés et des petits commerçants et ferait payer davantage les entreprises industrielles, les grandes surfaces et les magasins à succursales multiples.

D'autre part, victimes d'un système fiscal injuste et inadapté, les communes voient réduire leurs subventions et restreindre leurs possibilités d'emprunter.

- Pour une gestion réelle et efficace,
- Pour des structures modernes et démocratiques,

Nous vous invitons à exiger avec nous :

1.) Une répartition plus équitable du produit de la fiscalité, adaptée aux besoins croissants des communes.

Actuellement, sur 1.000 anciens francs d'impôts qui rentrent dans les caisses de l'Etat, ce dernier ne ristourne aux communes que 200 anciens francs.

2.) - Le remboursement de la T.V.A. supportée par les communes.

Actuellement, ces dernières paient à l'Etat 300 milliards de T.V.A. sur leurs travaux et équipements.

A Montataire, sur une dépense annuelle de 280 millions d'anciens francs, la Municipalité paie environ 40 millions d'anciens francs de T.V.A.

Avec cet argent, nous pourrions développer l'aide sociale et engager des travaux scolaires, sportifs, culturels et de voirie.

3.) - L'attribution par la loi, au fond d'investissement routier de 50 % du produit de la taxe sur les carburants, la moitié de ces fonds étant ristournée aux collectivités locales.

Actuellement, la taxe sur les carburants rapporte à l'Etat, annuellement, 132 milliards 500 millions d'anciens francs. L'Etat reverse aux communes seulement un milliard 115 millions d'anciens francs alors que ces dernières ont à leur charge 95 % de la longueur totale des routes, supportant 50 % du trafic.

4.) - Le retour aux dispositions légales permettant aux collectivités locales d'obtenir des emprunts de longue durée aux taux d'intérêts de 5,5 % couvrant la part restant à leur charge.

Actuellement, pour emprunter, les communes doivent s'adresser au secteur privé, à des banques, qui pratiquent des taux dépassant souvent les 10 %.

Ce sont là quelques points, mais il en est d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Nos exigences n'ont rien de démagogique, elles ne font que refléter la justice qui devrait exister et se développer dans une démocratie digne de ce nom.

Mais nous ne nous faisons pas d'illusion, nous savons très bien que les représentants des grands monopoles capitalistes qui dirigent les affaires du pays actuellement, et qui n'ont qu'un objectif, s'enrichir aux dépens de la Nation, ne feront rien qui puisse aller dans le sens d'une aide quelconque aux communes.

Ils ne le feront que contraints et forcés dans la mesure où la population agira avec les Municipalités, comme cela s'est passé à diverses reprises à Montataire (construction du C.E.S et salle des sports M. Coene).

C'est pourquoi nous estimons que la gestion de notre commune ne peut se concevoir sans être l'affaire de tous les citoyens,

par leur participation, mais aussi par leur aide active pour obtenir de l'Etat ce qui est dû à notre commune pour ses réalisations.

Robert TRIN.

Comité de soutien et d'appel à voter pour la liste d'Union pour une gestion sociale, moderne et démocratique présentée par le Parti Communiste Français

Conscients que la Municipalité sortante qui vient de célébrer son 25^e anniversaire a beaucoup réalisé dans tous les domaines en faveur de la population :

— Pour l'enfance et l'école, pour la jeunesse, les sports et la culture, pour l'aide sociale aux personnes âgées et aux plus déshérités pour le logement et l'urbanisme.

Conscients aussi que le programme de la liste d'union pour une gestion sociale, moderne et démocratique va bien dans le sens du développement de la politique mise en pratique depuis 25 ans et de l'élargissement continu de la démocratie.

Les soussignés, hommes et femmes de professions et d'opinions diverses, ont décidé d'apporter leur soutien et d'appeler à voter pour la liste d'union pour une gestion sociale, moderne et démocratique.

Ils demandent également aux électrices et électeurs, aux travailleurs des usines de MONTATAIRE, de répondre favorablement à la souscription qui permettra de collecter les fonds indispensables à la liste d'union pour une gestion sociale, moderne et démocratique, pour mener sa campagne électorale.

MIGNON Maurice, conseiller sortant, ancien colonel F.T.P.F., Président du Comité

BARRA Jean, Conseiller sortant.
BELLARD Armand, Conseiller sortant.
BOUCHER Carmen, Conseillère sortante.
BRYNAERT Robert, Conseiller sortant.
PEN Francis, Conseiller sortant.
ROUSSILLON Charles, Conseiller sortant.
TREFCON Léon, Conseiller sortant.
ANCEAU Paul, Commerçant.
AUSSIGNAC Georges, Professeur.
BOUTHORS Georges, Commerçant.
BONNET Bernard, Commerçant.
BLOQUE Francis, Commerçant.
BIONNE Michel, Commerçant.
BOUTHEMY Bernard, Commerçant.
BRAILLON Georges, Quincaillier.
BOUCHAIN Jean-Pierre, Commerçant.
BALLUREAU Camille, Commerçant.
BONNET Serge, Commerçant.
BOUILLET Roger, Perceur.
BREBANT André, Tourneur.
BABILLOTTE Roland, Entrepreneur maçonnerie.
CHAUVEAU Bernard, Entrepreneur peinture.
CARMONA Emile, Professeur.
COUALLIER Claude, Métallurgiste.
CLAUX Viviane, Programmeur.
COENE Maurice, Métallurgiste.
CHERON Georges, Tourneur.
COENE Raymonde, Retraitée.
DEVRED Michel, Représentant.
DELANSOY Albert, Commerçant.
DROUIN Roger, Commerçant en gros boissons.
DEBOU Louis, Commerçant.
DELAPLACE Lionel, Charcutier.
Sté DELAHOCHÉ et Cie, Pompiste.
DESHAYES René, Boucher.
DESMET Robert, Agent de production.
DUMONDEL Jacques, Perceur.
DEVARENNE Bénito, Ajusteur.
DEQUEVAUVILLER Jean-Claude, Métallo.
DUBOS Jacqueline, Professeur.
D'HOKER Huberte, U.F.F.

DUSSANTER, Retraité, Sapeur-Pompier.
DEPRINS René, Harmonie municipale.
DESRUES Paul, Président Cie d'Arc.
FRONTIN Emile, Marbrier.
FASTIGGI Duilio, Commerçant.
GOUVERNAT Roger, Métallo.
GRAJEZYK Ladislav, Veilleur.
GORET Raymond, Retraité.
GODART Lucien, Retraité, Ancien conseiller.
GAMBIER Madeleine, Institutrice.
GOBERT Roger, Directeur Ecole.
HIVERNET, Commerçant, Club billard.
HIRIART Lucienne, Mécanicienne, Secrétaire de l'Espérance municipale.
JUCQUIN, Commerçant.
JAMAY Jean-Pierre, animateur culturel.
JUMEL Léon, Soudeur.
JESSU Robert, Monteur.
JADOT Jeanne, Secrétaire de l'Union Philathélique, Trésorière Centre Culturel.
LOTTIN Lionel, Boucher.
LEMAIRE Maurice, Commerçant.
LEMAIRE Odette, Institutrice.
LESAGE Marcel, Infirmier.
MOREL Lucien, Boucher.
MAILLARD André, Bijoutier.
MONFORT Jean, Commerçant.
MILLET Marcel, Charcutier.
MANIQUET Lydia, Commerçante vélo.
MATHURIN Roger, Auto-Ecole.
MESNARD Louis.
MIDY Louis, Retraité.
MARC Marcel, A.C.M.M., Président S.A.C.M.
NOE Emile, Professeur.
PERCEVAL Maurice, Commerçant.
PERIE Yves, Coiffeur.
PAUCTON René, Commerçant.
QUENON André, Commerçant.
ROGER Odile, Directrice de maternelle.
ROMANO Libéral, Maçon.
RAVAZ Victor, Commerçant.

REMAURY Léontine, Commerçante.
ROGER Marcel, Métallurgiste.
ROGER Rosa, Coiffeuse.
STRUBBE René, Commerçant.
STIZ Dominique, Ancien Déporté, Tuyauteur.
SOUFFLET Jean, Commerçant en boissons.
STUPAK Jocelyne, Professeur.
SANVOISIN Christian, Hand-ball-Club de Montataire, Président.
TRIN Gérard, Auto-Ecole.
TERRIN Robert, Commerçant.
THIBAUD René, Président du Syndicat d'Initiative.
TAQUET Sylvie, Institutrice.
VAN HAMME Guy, Commerçant.
VAN DER GUCHT Françoise, Libraire.
VAN NIEUWENHOVE Marius, Retraité.
VERGNIER Michel.
VAN DER GUCHT Denise, Retraitée.
PAREL Christian, Préposé CD PTT.
DELORME Jackie, Ajusteur.
BILLOIR Gisèle, Ménagère.
DELCOMMUNE Alain, Ajusteur.
MOREL Jean-Pierre, O.S.
GORKIEWER Casimir, Manœuvre spécialisé.
CLAUX Jacques, Rédacteur.
CLAIN Maurice, Boucher.
PIERSON André, Polisseur.
PERALTE Robert, Fraiseur.
PAREL Maryse, Ménagère.
LENNE Madeleine, P.T.T. (Association Parents d'Elèves).
COUALLIER Michèle, CPAM Beauvais.
DRANCOURT René, Technicien.
ISAAC Jacky, Chauffeur.
CARON Louis, Employé de bureau.
BRABANT Louis, O.S.
PINGUILLY Yves, animateur culturel.
FERARY Claude, O.S. 1.
BRALEY Roger, Chronométrier.